

# **Annecy Lac Pêche**

# PÊCHE DU BORD



## **Ouvertures spécifiques**

#### Salmonidés:

Du samedi 28 janvier 2023 au dimanche 15 octobre 2023 inclus

#### **Brochets:**

Du 1er janvier au 28 février inclus et du 29 avril au 30 novembre inclus

#### Autres espèces :

Du 1er janvier au 30 novembre inclus (sauf zones d'interdiction)

### Taille minimum de certaines espèces

Truites : 50 cm Corégones : 37 cm Ombles chevalier : 30 cm

Brochets: 50 cm

### Nombre de captures autorisées

8 salmonidés (ombles, corégones, truites) par jour, dont 4 au plus de chaque espèce

2 brochets par jour

# Les lignes autorisées

La ligne banale, montée sur canne et munie de 2 hameçons ou 3 mouches artificielles maximum.

Son emploi est autorisé aux titulaires d'une carte de membre d'une association agréée (article 436-4 du code de l'environnement) à raison d'une seule ligne.

Les membres de l'AAPPMA « Annecy Lac Pêche » ont le droit d'utiliser 4 lignes de ce type simultanément, uniquement du bord.

L'une de ces 4 lignes peut être remplacée par une Gambe (10 hameçons maxi)

## Tarif du bord 2023

Adhérent	Sans CPMA CPMA déjà acquittée	Avec CPMA Carte + CPMA
Annuelle adulte	55,80	93
Annuelle enfant 12 – 18 ans	23,80	27
Découverte - de 12ans	6	7
Découverte femme	20.80	36
Carte touristique		
Hebdomadaire	20,50	34
Journalier adulte	12,60	17
Journalier enfant -18 ans	-	8,20

AAPPMA Annecy Lac Pêche (ALP) 92 rue des Marquisats 74000 Annecy Tél: 04 50 51 20 72

